

Autodafé

Autor(en): **Boulé, Florence**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE MOT CROISÉ DE L'EXPOSITION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	A	C	C	O	U	C	H	E	U	S	E
II	L	O	Y	A	L		E	N	N	A	V
III	L	I	G	O	T	A	I		I	L	A
III	E		N		R		D	E	V	I	N
V	G	R	E	N	A	D	I	N	E		G
VI	O	E		E	S	O		A	R	M	E
VII	R	E	T	R	O		S		S	E	L
VIII	I	L	I	O	N		A		E	N	I
IX	Q	U	E	N	O	U	I	L	L	E	S
X	U		D		R	I	N	E		U	T
XI	E	L	E	M	E	N	T	A	I	R	E

Voici la solution du mot croisé, concocté par Corinne Chaponnière, que nous vous avons proposé lors de la rencontre organisée par notre journal avec le Musée d'ethnographie de Genève, le dernier week-end de septembre, à Conches. D'après les échos qui nous sont parvenus, il était vraiment

très difficile ! Vous avez néanmoins été quelques-un-e-s à nous envoyer la réponse juste, et c'est la question subsidiaire qui vous a départagé-e-s. Les gagnantes ont été informées personnellement du prix qu'elles ont remporté.

Les histoires de l'Histoire

A propos des derniers développements de l'affaire Kopp.

Ne trouvez-vous pas qu'il est injuste de présenter le téléphone de Mme Kopp à son mari comme un motif de condamnation ? Si Mme Kopp avait simplement dit son renseignement à son mari, peut-être que cela n'aurait pas fait d'« Histoire ». Entre mari et femme beaucoup d'informations s'échangent...

Est-ce un crime de vouloir avertir son mari (donc son prochain le plus proche) d'un grand danger ? Le problème était d'avoir élu cette femme en sachant que son mari s'occupait de diverses affaires plus ou moins claires... Quel dommage pour le féminisme ! Tout cela passera... Mme Kopp était parfaite dans son travail. Je l'ai su (comme beaucoup d'autres) par des personnes qui œuvraient dans son entourage.

Monique Lechner,
Chêne-Bougeries

Autodafé

A propos de la publicité Swissair parue dans les numéros d'août-septembre et d'octobre de Femmes Suisses, où les hôtesse de la compagnie étaient qualifiées de « charmantes, efficaces, dévouées, calmes, aimables, etc... »

Ma surprise a été si grande de découvrir cette publicité que je ne résiste pas à la tentation de vous la commenter, tout en espérant que d'autres lectrices pourront en profiter.

Le texte de cette publicité dit, sous un air flatteur, ce que nous n'aurions certainement pas toléré à travers une image d'hôtesse qui aurait correspondu au descriptif de cette pub.

Je me permets donc de joindre mon commentaire à cette publicité : « L'autodafé d'un journal dit « féministe » qui oublie d'imaginer un instant à quelle image sexiste peut bien correspondre un texte publicitaire aussi flatteur ! »

Florence Boulé,
Genève



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
La Faculté des sciences sociales et politiques met au concours un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE
de science politique
(politiques publiques, politique suisse)

Titre requis : doctorat en sciences politiques, thèse d'Etat en sciences politiques ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er septembre 1990.

Pour faire acte de candidature (avec curriculum vitae, liste de publications et publications en deux exemplaires) ou pour demander le cahier des charges, s'adresser au président de la Commission de présentation du poste de professeur « politiques publiques, politique suisse », Faculté des sciences sociales et politiques, BFSH 2, CH - 1015 Lausanne. Tél. 021/692 46 55. Concours ouvert jusqu'au 31 décembre 1989.

Merci

à toutes les lectrices et aux quelques lecteurs qui nous font parvenir leurs encouragements et leurs félicitations pour notre journal. Nous ne pouvons pas reproduire ici ces brefs messages, mais qu'elles et ils sachent combien nous apprécions ces témoignages de confiance et d'amitié.